

Feuille d'Info

Attaque sur les pensions militaires !

Comme beaucoup d'entre vous, ce samedi 15 octobre, le syndicat militaire ACMP-CGPM a été fortement choqué. Suite à l'accord conclu au sein du gouvernement sur l'élaboration du budget pour 2017, ont été apparemment prises une série de **décisions de principe** se rapportant au régime de pension des militaires.

Il s'agit d'une réforme faisant en sorte que **l'âge légal de la retraite soit relevé progressivement à partir de 2018 pour atteindre 63 ans (!) en 2030**. Selon l'information qu'il a été possible de recueillir, il ressort que plusieurs versions circulent quant à la façon dont ces mesures de réforme seront mises en œuvre dans la pratique.

L'inquiétude qui est aujourd'hui présente dans diverses casernes concernant l'avenir de nos unités ou quartiers, a été de cette manière une fois encore amplifiée par une annonce qui engendre pour certains une atroce perspective d'avenir. La façon brutale qui a été de mise ce week-end écoulé pour communiquer sur le futur âge de la pension des militaires, n'a, en tous les cas, pas été acceptée avec reconnaissance par tous ceux qui, tous les jours, s'investissent dans la sécurité de notre société. **Cela démontre un total manque de respect et un mépris total de notre spécificité militaire.**

Tout qui a écouté avec attention certains messages, a pu également remarquer qu'il n'y a pas seulement des changements en préparation autour de l'âge de la retraite, mais aussi quant à la manière dont sera à l'avenir calculée la pension. L'impact sur le futur montant de la pension est, en d'autres mots, une donnée non négligeable qui devra sans aucun doute être clarifiée.

L'ACMP-CGPM attend donc des autorités politiques compétentes des textes et explications concernant les détails sur ce qui a été politiquement décidé lors du week-end écoulé au sein du gouvernement. De plus, nous attendons à ce qu'un engagement clair soit formulé de la part de ce même gouvernement qu'**aucune décision** ne sera prise **en dehors** des voies normales **du dialogue social et que des dispositions transitoires acceptables soient élaborées.**

Nous ne voulons suggérer à personne de bien mauvaises idées, mais si de telles mesures drastiques concernant les pensions des militaires devaient d'aventure être introduites via une initiative parlementaire plutôt que par le dialogue social, cela signifierait que le gouvernement commet à cet égard un parjure et que les promesses inscrites tant dans l'accord de gouvernement que dans la Vision stratégique de la Défense ont été violées.

En tant que syndicat militaire ACMP-CGPM, nous demandons instamment pour que de la clarté soit apportée dans les heures et les jours qui suivent ! En outre, nous veillerons à ce que les militaires voient leurs intérêts être défendus de façon optimale et que nos membres soient informés de manière correcte.